

Le Grand-Duché de Luxembourg de la Belle Époque à la guerre froide (1880-1960)

Fernand G. EMMEL

Archiviste honoraire de la ville de Luxembourg

De l'indépendance théorique à une souveraineté sous contrôle

Une opinion peu bienveillante fait de l'actuel Grand-Duché de Luxembourg une survivance anachronique d'une principauté médiévale, ravivée, à la suite des guerres napoléoniennes, par le congrès de Vienne de 1815. Disparu après la conquête de la ville de Luxembourg en 1795, l'ancien duché, devenu entre-temps simple Département des Forêts, avait été recréé, puis élevé au rang de grand-duché, en même temps qu'il était amputé de ses cantons situés à l'est des fleuves Our, Sûre et Moselle. Il avait ensuite été offert, en compensation de ses pertes territoriales de la rive droite du Rhin (Nassau), au roi des Pays-Bas, de qui il était devenu propriété personnelle. Le monarque n'eut alors aucun scrupule à intégrer dans son royaume le Grand-Duché, réduisant celui-ci à une simple province. Situation qui, encore aujourd'hui, paraît grotesque, d'un pays théoriquement indépendant, mais qui constitue dans les faits une province d'un autre pays : le Grand-Duché faisait partie d'une Confédération germanique, dont il se trouvait que les Pays-Bas n'étaient pas membres !

Faux départ donc pour ce Grand-Duché, qui n'accéda à l'indépendance véritable qu'en 1839, après une ultime amputation territoriale, celle de ce qui constitue l'actuelle province belge de Luxembourg. Réduit ainsi en surface (2 586 km²) et en population (170 000) après une séparation ressentie par beaucoup comme douloureuse, ses chances de survie n'étaient pas des plus encourageantes. Dès le début, la souveraineté inscrite dans les textes était bien réduite dans les faits ; le poids de la Prusse, qui maintenait une garnison dans la capitale-forteresse, était trop grand. L'adhésion au *Zollverein* dominé par cette même puissance n'en était pour ainsi dire qu'une suite normale. La Prusse ne fut d'ailleurs pas la seule à avoir des visées d'incorporation pure et simple. La crise de 1867 allait bien le démontrer.

Néanmoins, le pays trouva les moyens de se créer les structures et infrastructures indispensables : les constitutions successives – libérale d'abord, puis réactionnaire, et enfin de nouveau plus libérale –, organisation administrative en districts et communes,

organisation de l'enseignement, construction de routes et, avec un certain retard, de chemins de fer. Ces derniers créaient parmi la population le sentiment d'avoir enfin, à la suite de son désenclavement, trouvé une place dans le concert des nations comme le proclamait fièrement le *Feterwôn* écrit à l'occasion de l'inauguration de la première ligne. Et les historiens s'y mirent également. Dans l'esprit d'un sentiment national naissant et de façon peu scientifique, ils appelèrent la période allant de 1443, date de la conquête bourguignonne, jusqu'à 1815 les « siècles de dominations étrangères ». Ils créèrent la société préfigurant l'actuelle section historique de l'Institut grand-ducal. Des publications historiques virent le jour, en même temps qu'une littérature et un théâtre en langue luxembourgeoise, dont le plus grand représentant fut Edmond de la Fontaine, dit Dicks, qui sut drainer des foules lors des représentations de la « Gym ». Antoine Zinnen y mit du sien en composant la musique de l'hymne national *Ons Hémécht* dont les paroles sont dues à Michel Lentz. Parmi les réalisations dans le domaine économique, il faut citer la création de banques, dont la Caisse d'épargne (1856). Intimement liée au développement du réseau ferroviaire : l'exploitation des mines de fer dans le bassin du Sud et, par voie de conséquence, la création de l'industrie du fer, qui eut un impact non négligeable sur la transformation démographique du pays.

Le statut du pays : 1867, plutôt que 1880

Avant d'aborder la période qui nous intéresse, il convient de nous arrêter en 1867. Comme toute division du temps, la période que l'on fait commencer en 1880 et se terminer en 1960 est en fait bien factice, ou plutôt aléatoire dans le contexte général de l'histoire du Grand-Duché de Luxembourg, dont les débuts viennent d'être esquissés à grands traits. Les grandes étapes de l'évolution ultérieure changent en fonction des aspects traités : institutions, démographie et économie ou relations externes. Pour ce qui est de ces dernières, ce sont les années 1867 ou 1870, puis 1914 et 1919-1920 qui sont les plus significatives. Elles coïncident par la suite avec les césures plus générales de l'histoire européenne que sont les Première et Seconde Guerres mon-



Le siège d'Arcelor-Arbed, Luxembourg, photographie F. Emmel.

Hollerich, Hamm, Rollingergrund et, après un référendum, Eich. Dernier vestige de l'histoire, l'octroi, déclinant en importance depuis le démantèlement de la forteresse, ne survivra pas à cette fusion. Au tout début du Grand-Duché, une telle évolution n'était pas prévisible : dans les alentours mêmes de Luxembourg, on assistera d'abord à des scissions au sein des communes : Rollingergrund se séparera ainsi d'Eich pour se retrouver dans la ville de Luxembourg en 1920. Hamm se séparera définitivement de la commune mère de Sandweiler pour rechercher la fusion avec la ville la même année. L'industrialisation naissante n'était pas tout à fait étrangère à une telle évolution qui peut se retrouver, *mutatis mutandis*, dans d'autres communes.

diales. Inutile donc de s'arrêter sur les années difficiles de l'Entre-deux-guerres, période marquée par des difficultés économiques, le chômage, la montée des extrémismes. Relevons tout juste qu'en 1939, le Grand-Duché célébrait dans la liesse le centenaire de son indépendance. Les festivités peuvent aussi être interprétées comme un défi au Reich allemand déjà sous la coupe d'Hitler. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la politique étrangère du pays se fonde de plus en plus dans celle de l'Europe occidentale.

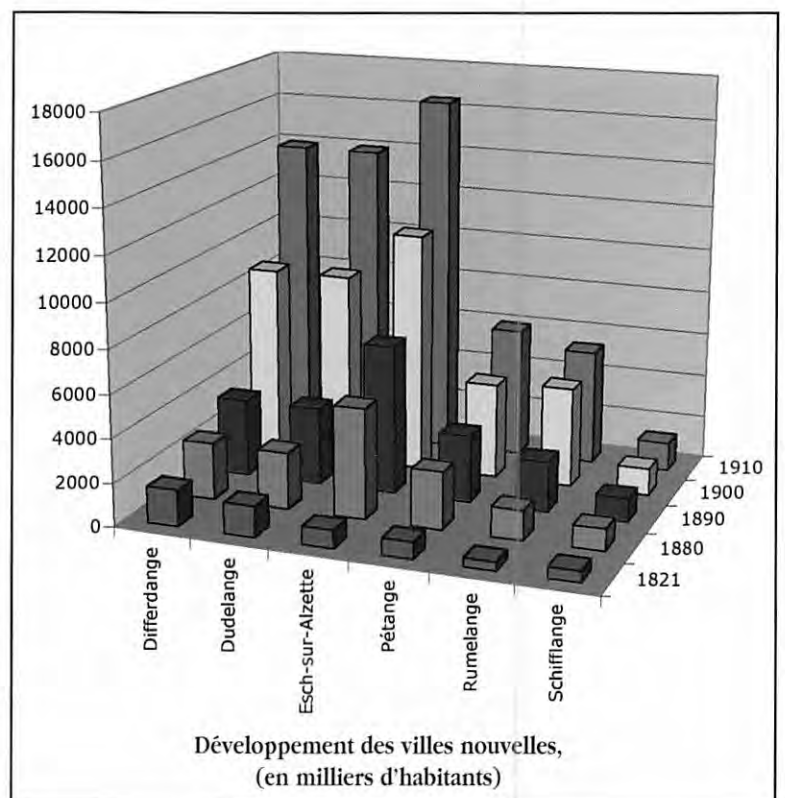
En d'autres mots, ce *terminus a quo* de 1880 ne paraît correspondre à aucune date mémorable de l'histoire contemporaine du Grand-Duché. Pour ce dernier, les dates qui ont marqué les esprits se situent avant 1867, comme nous venons de le constater, ou après en ce qui concerne son expansion économique – sidérurgie (ARCELOR), télécommunications (RTL) ou satellites (ASTRA), banques, etc.

Arrêtons-nous sur la constatation que nous avons déjà faite et qui peut à première vue paraître superficielle : 1867 illustre bien les problèmes liés à l'homonymie entre le pays et sa capitale. S'il est un pays dont la capitale est l'élément déterminant, c'est bien le Grand-Duché de Luxembourg. Paris n'est pas tout à fait la France. Pour beaucoup d'étrangers pourtant, la capitale et le Grand-Duché ne font qu'une et même réalité.

C'est sur ce fond que, finalement, l'année 1867 revêt une importance cruciale. Elle met un point final à un chapitre pluriséculaire d'une capitale-forteresse qui, enfin libérée de son carcan de fortifications, peut envisager à présent une évolution urbanistique sous d'autres auspices. Les retombées sur l'architecture et la qualité de la vie sautent aux yeux. À terme, cette évolution va affecter tous les domaines et ne pas se limiter au développement de la seule capitale. Un demi-siècle plus tard, cette dernière, en comparaison avec les autres capitales européennes, sera toujours une petite ville au charme bien – voire trop – provincial pour le goût d'aucuns, mais elle aura absorbé en 1920 quatre communes limitrophes :

Cette fusion aura surtout été conditionnée par des facteurs eux-mêmes dépendants de l'expansion urbanistique enfin possible. Ainsi, la création d'un réseau commun d'infrastructures d'intérêt public n'a pas été étrangère à l'évolution : canalisation et approvisionnement en énergies : eau, gaz et électricité. On n'oubliera pas, surtout, le réseau de tramways qui, dès avant la fusion politique, desservait les grandes communes limitrophes d'Eich et de Hollerich.

Pourtant, des changements de cette nature n'affectaient pas que la ville de Luxembourg. Dès l'installation de l'industrie sidérurgique dans le sud du pays, allant de pair avec l'extension du réseau de chemins de fer, on assistait à une migration interne, elle-même parallèle à des mouvements d'émigration toujours



d'actualité, mais tendant bientôt vers zéro, et tout ceci alors que l'industrie lourde réclamait l'immigration de spécialistes des mines et de la sidérurgie et une main d'œuvre toujours plus nombreuse. De pays d'émigration, le Luxembourg se mue en pays de migration interne et d'immigration. Cette dernière reste une constante en ce début de *xx^e* siècle, même si elle se fait sous des auspices différents.

Dans le sud du pays, on assiste à l'afflux de populations d'origines les plus diverses et à l'éclosion de villes industrielles. Avec les années, des villages autrefois peu connus se verront promus au statut de villes.

L'une de ces villes nouvelles, disparue depuis pour se diluer dans la capitale, fut Hollerich-Bonnevoie. Curieusement, ce n'était pas la commune dans sa totalité qui allait connaître les honneurs afférents au rang de ville, mais deux sections uniquement : la commune en tant que telle restait inchangée. Ce n'était pas toujours du goût de tout le monde : les sections restées à un état plus rural se plaignaient souvent que l'on portait trop d'intérêt à la partie urbaine de la commune et qu'on négligeait ou ignorait trop leurs intérêts qui se trouvaient évidemment à un tout autre niveau.

La séparation, dont il a déjà été fait mention, de Rollingergrund répondait à des revendications assez comparables. Ajoutons-y que des frictions personnelles entre politiciens locaux poussaient les vellétés de séparation au paroxysme.

Le détonateur de toutes ces révolutions institutionnelles et autres fut certainement la Première Guerre mondiale, même si les premiers craquements sont perceptibles dès avant la fin du *xix^e* siècle.

Elle devait révéler les points faibles d'un statut international des plus compliqués, et que le congrès de Londres de 1867 n'avait pas simplifié. Pays indépendant, neutre et non armé, il était à la merci de la bonne volonté de ses voisins qui tous, plus ou moins, guettaient l'occasion qui leur aurait permis d'annexer ce territoire. Les uns le revendiquaient pour des raisons culturelles : c'était le cas de beaucoup en Allemagne, qui ne voyaient dans la langue du pays qu'un dialecte germanique. Et ceux-là, pour étayer leur point de vue, montraient du doigt les empereurs « allemands » de la maison de Luxembourg. S'il est vrai que le plus grand d'entre eux, Charles IV, avait doté l'Empire romain germanique de la Bulle d'or, sa « constitution », il ne fait cependant pas de doute que cet empereur, par ailleurs roi de Bohême, était culturellement très proche de la France, comme l'avait été son père, Jean l'Aveugle, mort au service de la France à Crécy. Et puis, n'oublions pas que, depuis la malheureuse guerre de 1870-1871 perdue par la France, le Luxembourg partageait avec l'Empire allemand non seulement sa plus longue frontière, tant à l'est qu'au sud, mais encore son plus important réseau de chemins de fer, exploité par la *Reichseisenbahn* d'Alsace-Lorraine. Le mark avait cours au Luxembourg également, car le Grand-Duché continuait à faire partie du *Zollverein*. Il n'était que normal que les industries sidérurgiques luxembourgeoises pussent présenter un intérêt pour les groupes industriels implantés en Lorraine.

Fallait-il avoir peur de l'Allemagne ou s'en rapprocher ? Tous ne réagissaient pas de la même façon...

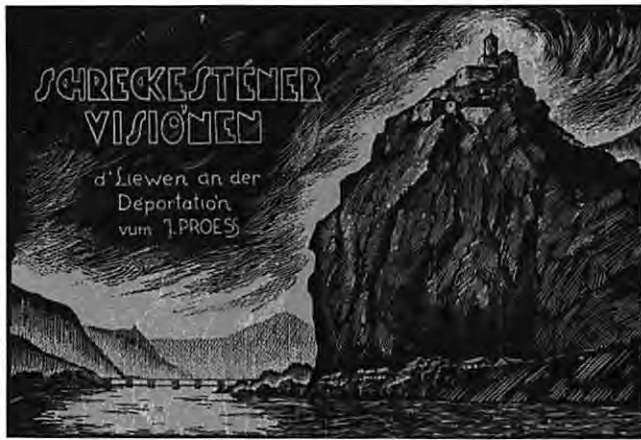
La domination allemande sur les chemins de fer eut aussi ses répercussions démographiques : les rôles des contributions à Luxembourg-ville font état de moult employés et ouvriers des chemins de fer aux noms à consonance bien germanique. Fallait-il s'étonner si ces expatriés entretenaient également leur réseau d'associations sportives, culturelles, de loisirs en général, auquel les collègues luxembourgeois étaient parfois admis eux aussi ? La situation ne devait pas varier beaucoup dans les autres grands centres ferroviaires du pays. Pour le reste, cela ne devait pas trop gêner le Luxembourgeois de souche, pour qui la langue allemande présentait évidemment plus de facilité que la langue française. La grande majorité de la presse, cela va de soi, utilisait la langue de Goethe et de Schiller.

Les guerres mondiales et leurs suites

Mais, en dépit de cette situation, quand la Première Guerre mondiale éclata en 1914 et que le gouvernement allemand, ou plutôt prussien, en principe garant de la neutralité du pays, l'occupa militairement en se prévalant du fait que le traité qu'il bafouait ainsi n'était qu'un bout de papier, le gouvernement protesta. Ce gouvernement resta d'ailleurs en place et l'administration demeura aux mains des Luxembourgeois. Il n'est pas évident à cent pour cent qu'il jouissait encore d'une grande marge de manœuvre. Et les autorités s'accommodèrent tant bien que mal de la situation. La grande-duchesse Marie-Adélaïde, alors très jeune, pensait sans doute qu'il était bien de se plier aux règles de



La grande-duchesse Marie-Adélaïde, coll. privée.



Souvenir de déportation, coll. privée.

la bonne conduite en recevant officiers et membres de la maison impériale.

Elle devait ne pas survivre à la fin de la guerre. Tragiquement, celle qui était la première princesse née sur le sol luxembourgeois après des siècles – elle restait cependant entourée d’une cour originaire d’Allemagne – insistait trop, même en d’autres domaines, sur ses prérogatives de souveraineté : elle dut s’en aller en fin de compte. Elle se retira dans un couvent, mais ne vécut pas longtemps.

La guerre mondiale restait encore dans la mémoire des générations qui l’avaient vécue comme une période de privations et de problèmes d’approvisionnement. Le phénomène n’était pas spécifiquement luxembourgeois, puisque des problèmes similaires se retrouvent parmi tous les belligérants.

La mauvaise expérience vécue par Marie-Adélaïde servit de leçon à celle qui lui succéda sur le trône de Luxembourg, sa sœur, la grande-duchesse Charlotte. Évitant d’être prise en otage par le pouvoir nazi qui, après l’invasion du 10 mai 1940, s’installa à Luxembourg et qui fit tout son possible pour que le Luxembourg réintègre un Reich qui aurait dû durer mille ans, mais qui s’effondra dans la honte dès 1944. La grande-duchesse Charlotte prit donc le chemin de l’exil en compagnie de son gouvernement, à l’exception d’un ministre qui n’avait pu s’échapper à temps.

De Londres, la grande-duchesse put s’adresser sur les ondes de la BBC à ses sujets luxembourgeois. Hélas ! un certain nombre de collaborateurs s’étaient laissé convaincre qu’il valait mieux retourner : « *Heim ins Reich* ». La majorité silencieuse, se sentant soutenue par sa souveraine et les Alliés, essaya de vivre tant bien que mal une situation qui n’était pas toujours évidente : fallait-il tenir tête ouvertement par des actions de résistance spectaculaires ou valait-il mieux attendre la première occasion pour se rebiffer ? Ainsi, la grande majorité, malgré que la situation devait ne pas les enchanter, tâchait de vivoter au jour le jour. Les actes d’héroïsme se limitaient dans bien des cas à l’écoute de la radio britannique, chose qui était évidemment interdite. Ils pouvaient aussi se présenter sous forme de petits coups de pouce donnés par-ci, par-là à des opposants plus courageux. Car certains, au péril de leur vie, se découvraient pour la bonne cause des talents de faussaires, tandis que d’autres servaient de passeurs pour des personnes recherchées en zone libre française.

Ici, il faut évoquer des épisodes emblématiques de la résistance luxembourgeoise. L’année 1941 peut être considérée comme une année charnière. C’est dès le printemps de cette année-là, en effet, que fut introduit le *Reichsarbeitsdienst*, le service du travail, obligatoire pour les jeunes. Ceci fut suivi, en octobre, par le traditionnel recensement fiscal, anodin en surface, mais à l’occasion duquel les Luxembourgeois étaient censés se déclarer de nationalité allemande, de langue maternelle allemande et Allemands selon l’appartenance ethnique. C’en était trop : quelques sondages devaient convaincre l’administration allemande que la terreur cachée n’avait eu que l’effet inverse de celui souhaité : les Luxembourgeois, loin de se plier à ces intimidations insidieuses, par trois fois affirmèrent qu’ils entendaient être Luxembourgeois, parler luxembourgeois et appartenir au peuple luxembourgeois. L’action fut décommandée.

Mais, déjà, le *Gauleiter* Gustav Simon songeait à un autre coup de force. Le 30 août 1941, il décréta l’incorporation des jeunes Luxembourgeois dans la *Wehrmacht*. Cette fois, la population répondit par les grands moyens, aussi grands que peuvent être en tout cas les moyens de gens démunis : ce fut la grève générale. Elle eut pour conséquence une radicalisation de la terreur : arrestations, tortures, déportations, tribunaux d’exception et exécutions sommaires.

Encore une fois, la terreur employée par l’occupant fit grincer des dents, mais la volonté de résister n’était pas brisée pour autant. Malgré la menace de déportation de leur famille, des réfractaires se cachaient grâce à de courageux patriotes, qui faisaient fi de l’épée de Damoclès qui planait au-dessus d’eux : ils risquaient soit la déportation, soit le camp de concentration et, dans un cas comme dans l’autre, la torture à la Villa Pauly. Des passeurs firent passer les réfractaires en Angleterre et plus d’un parmi ces derniers s’engagèrent bel et bien, mais dans les rangs des Alliés. Et c’est ainsi que l’on trouve d’authentiques Luxembourgeois dans le corps expéditionnaire allié du 6 juin 1944 sur les plages de Normandie.

La grève générale au Grand-Duché avait d’ailleurs fait impression outre-Manche et même outre-Atlantique, de sorte que, cette fois, ni la grande-duchesse ni son gouvernement, à leur retour d’exil, ne furent contestés ; au contraire, ils furent même applaudis.

Charlotte devait conclure son long règne en 1964 quand elle céda le trône à son fils aîné, le grand-duc Jean qui, lui aussi avait rejoint comme son père, le prince Félix, les rangs des troupes alliées. Tous deux firent leur entrée triomphale à Luxembourg lors de la libération du 9 septembre 1944.

Une fois la liberté retrouvée, c’en était fini du statut de pays neutre et non armé, un statut tout compte fait insatisfaisant. L’après-guerre, que l’on peut effectivement considérer comme terminé en 1960, devait entraîner l’introduction d’un service militaire obligatoire – il allait durer jusqu’en 1967, date de son abolition –, et aussi l’engagement du pays dans toutes les instances internationales, à commencer par les Nations unies dont le Grand-Duché fut l’un des membres fondateurs. Le Luxembourg fit également partie de l’OTAN dès le début de l’organisation. Sur

le plan européen, l'Union économique belgo-luxembourgeoise, qui avait vu le jour après la Première Guerre mondiale, en 1921, dans le but, pour le Luxembourg, de se substituer au *Zollverein* allemand, disparu avec l'empire wilhelmien, se vit renforcée et complétée par la constitution du Benelux, une union concoctée dès 1944 par les gouvernements en exil.

Pour le Luxembourg, l'une des grandes œuvres qui allait exercer une influence diplomatique considérable et, sans doute, quelque peu disproportionnée par rapport à son étendue géographique, fut la fondation de la première communauté européenne : la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Non seulement les chefs de la diplomatie luxembourgeoise, en particulier Joseph Bech, purent mettre à profit tous les talents notamment linguistiques pour rapprocher davantage encore Français et Allemands mais, en plus, ils avaient la chance de pouvoir traiter avec un homme comme Robert Schuman, lui-même né à Luxembourg et ancien élève de l'Athénée de cette même ville.

Luxembourg devint le premier siège d'institutions européennes et, jusqu'à nos jours, la ville conserve le secrétariat du Parlement européen, la Cour de justice de l'Union, la Cour des comptes, l'Office des publications, la Banque européenne d'investissements....

Une société en mutation

Toutes ces transformations, d'un pays resté foncièrement rural au moment de sa formation définitive dans les années 1840 en une démocratie, d'abord industrielle, puis tournée vers les services, furent peut-être intimement liées à une transformation sociale, culturelle et, bien entendu, religieuse ; elles furent en tout cas contemporaines de celle-ci.

La constitution de partis politiques structurés a pris du temps et n'a véritablement abouti qu'après la Première Guerre mondiale. Elle s'est accompagnée aussi d'un mouvement syndical qui n'est indépendant des partis politiques que dans le secteur public. Les débuts en sont marqués par des mouvements de colère et de grève mais, depuis des décennies, aisance matérielle aidant, de tels mouvements relèvent plutôt de l'anecdotique.

Le spectre des partis politiques issus des séquelles de la Grande Guerre, depuis la fin de celle-ci et en tout cas jusqu'à 1960, comprend essentiellement les trois grandes familles : chrétiens-sociaux (Parti de la droite, puis CSV), socialistes (LSAP) et libéraux (DP). Et ce sont ces trois partis qui se succèdent pour former les coalitions gouvernementales, le CSV occupant toutefois une position de force, puisque c'est lui qui, à une exception près, a fourni tous les Premiers ministres et ministres d'État.

L'émergence de partis politiques structurés coïncide aussi avec des luttes idéologiques du début du siècle : notamment celle de 1912 à propos de la loi scolaire, loi combattue par l'église et ses organismes. La société, en effet, avait fini par choisir ses camps non seulement dans le domaine politique, mais également dans le domaine associatif.



Le siège de la CECA, Luxembourg, 1952. coll. privée.

On ne pourra non plus ignorer les nombreuses associations aux buts les plus variés, allant de la simple détente aux activités sportives ou culturelles et aux défenses d'intérêts plus immatériels tels que les droits de l'homme, etc.

Le domaine religieux ne pouvait rester à l'écart, l'Église du Luxembourg ayant bien vite reconnu tout l'intérêt qu'il y avait à encadrer la société moderne. Jusqu'en 1960, on constate que diverses associations, allant des scouts aux étudiants (ALUC), aux jeunes ouvriers (JOC), aux familles (AFP) et aux femmes (*Fraen a Mammen*), étaient florissantes, ce qui n'est sans doute plus le cas de nos jours.

Or, ce pays catholique, aux minorités protestante et israélite en nombre quasi insignifiant jusqu'aux années les plus récentes, avait dépendu durant des siècles d'évêchés dont les centres de décision se situaient en dehors de ses limites politiques. Pour ce qui est du Grand-Duché actuel, il faut relever l'appartenance séculaire de la grande majorité du territoire à l'archevêché de Trèves et, dans une moindre mesure à l'évêché de Liège. Malgré des initiatives en faveur d'un évêché propre lancées dès les Temps modernes, ce rêve ne put cependant être réalisé qu'en 1870, ou 1873 si l'on prend comme point de départ l'approbation par les instances politiques. Depuis, l'église du Luxembourg mène une vie nationale, même si les intérêts ne sont pas toujours convergents. Le pays connut d'ailleurs bien des affrontements entre libéralisme des uns et ultramontanisme des autres.

En résumé, on constate donc que, si le Grand-Duché actuel, sorti de la double épreuve de la Révolution belge de 1830 et de l'« orangisme » de Guillaume I^{er}, par une indépendance encore fragile et, surtout, octroyée en 1839, a parcouru depuis un certain nombre d'autres épreuves semées parfois de doutes, d'angoisses ou de luttes, il s'est finalement consolidé avec l'industrialisation du pays à partir des années 1870-1880, les décisions douloureuses après la Première Guerre mondiale, ainsi que son affirmation et renforcement définitifs durant et après la Seconde Guerre mondiale. Pays d'abord tenu à l'écart, et qui ne présenta pendant longtemps qu'un intérêt stratégique du fait de sa forteresse, le Luxembourg s'est finalement bien intégré dans les struc-

